

COMMUNIQUE DE PRESSE... COMMUNIQUE DE PRESSE... COMMUNIQUE DE PRESSE

CONCOURS GRAND PRIX CLUB SEIMAT 2012

La cérémonie du palmarès du 18^e concours Grand Prix du Club SEIMAT s'est déroulée le vendredi 29 juin 2012 au CASE Customer Center Paris à Monthyon. Assistaient à cette manifestation des représentants de l'Education Nationale, des responsables et dirigeants d'entreprises et plus de 50 jeunes accompagnés de leurs proviseurs, chefs de travaux, enseignants et parents pour certains.

Les Lauréats . . . En présence de Pierre LEBOUCHER - Président d'Honneur du SEIMAT - et de Sophie BENFREDJ- Directeur Général de CNH -, Didier Champalle - Secrétaire Général du SEIMAT - a remis **20 bourses** représentant un total de **7 500 €** aux 10 premiers lauréats de chaque filière CAP et BAC Pro: les cinq premiers recevant 500 € chacun et les cinq suivants 250 €. Les élèves récompensés sont, par ordre de classement :

BAC Pro

- 1^{er} Flavien du lycée Beau de Rochas de Digne-Les-Bains (04)
- 2^{ème} Arnaud du lycée Entre Meurthe & Sânon de Dombasle-Sur-Meurthe (54)
- 3^{ème} Morgan du lycée professionnel Gustave Eiffel de Gannat (03)
- 4^{ème} Maxime du lycée professionnel Fernand Léger de Grand-Couronne (76)
- 5^{ème} Loïc du lycée professionnel Le Garros de Auch (32)
- 6^{ème} Kévin du lycée professionnel des TP de Bruay-La-Buissière (62)
- 7^{ème} Romain du lycée professionnel G. Guynemer de Grenoble (38)
- 8^{ème} Alexandre du lycée professionnel Isaac de l'Etoile de Poitiers (86)
- 9^{ème} Adrien du lycée des métiers St-Gabriel de Pont-L'Abbé (29)
- 10^{ème} Emilien du lycée professionnel Claude Lehec de St-Hilaire-du-Harcouët (50)

CAP

- 1^{er} Romain du lycée professionnel Fernand Léger de Grand-Couronne (76)
- 2^{ème} Pierre du lycée Beau de Rochas de Digne-Les-Bains (04)
- 3^{ème} George du lycée professionnel Louis Armand de Locminé (56)
- 4^{ème} Dorian de l'Ecole des Métiers du Gers de Pavie (32)
- 5^{ème} Jérôme du lycée professionnel Louis Armand de Locminé (56)
- 6^{ème} Yann du lycée professionnel J.-P. Champo de Mauléon (64)
- 7^{ème} Jérémy du lycée professionnel Paul-Emile Victor de Obernai (67)
- 8^{ème} Adrien du lycée professionnel J.-P. Champo de Mauléon (64)
- 9^{ème} Mathieu du lycée professionnel Blaise Pascal de St-Jean-d'Angély (17)

Les vingt-sept premiers du concours ont également remporté un stage offert par les entreprises du Club SEIMAT ou un abonnement au magazine professionnel Le Moniteur lorsqu'ils étaient en formation en alternance.

Pour l'édition 2012, 527 candidats (BAC PRO et CAP) ont passé l'épreuve écrite du concours dans 37 établissements de formation. 50 candidats ont été sélectionnés pour passer l'épreuve pratique organisée au niveau national au cours de la semaine d'INTERMAT et dans quatre lycées « sites d'épreuves ».

Enfin, le Président d'Honneur Pierre LEBOUCHER a remis le prix du « Super Prix Club SEIMAT » récompensant le meilleur rapport sur le thème « **Comment l'activité maintenance des matériels BTP peut-elle contribuer au développement durable ?** » rédigé par des candidats primés les deux années précédentes. Le lauréat primé 1^{er} – Bastien en 1^{ère} Bac Pro au lycée de Brain sur L'Authion a reçu un chèque de 500€ et sera invité par Komatsu à une visite d'usine en Grande Bretagne ou en Allemagne. Trois autres lauréats ont reçu une bourse de 100€ pour leur participation à ce super prix. La matinée s'est terminée autour d'un barbecue et l'après-midi a été consacrée à des démonstrations de matériels.

Actions du Club SEIMAT . . . Le Club SEIMAT développe un partenariat étroit entre le monde de l'entreprise et celui de l'enseignement professionnel. Ses missions sont de **favoriser l'insertion des jeunes** et d'accroître l'attractivité d'un secteur qui représente un fort potentiel d'emplois et des perspectives de carrières riches et motivantes ouvertes sur l'international.

Un secteur porteur d'emplois . . . Compte tenu du développement du service et des nouvelles technologies, de la pyramide des âges et de la mécanisation croissante des fonctions dans le BTP, les besoins s'élèvent, au minimum, à 1000 postes de techniciens par an dont 30% de niveau CAP, 60% de niveau bac Pro et 10% de niveau BTS. Aujourd'hui, les entreprises du secteur représentées par le SEIMAT ont du mal à recruter car, il n'y a pas assez de jeunes qui s'orientent dans la formation technique et professionnalisante de technicien de maintenance des matériels de BTP.

Des métiers à découvrir . . . Offrant une échelle moyenne de salaires annuels bruts allant de 15 000 à 42 000 €, le secteur des matériels de BTP regroupe des métiers spécifiques, requérant une formation de niveaux différents (du CAP au BTS) : agent mécanicien de maintenance, mécanicien technicien d'atelier, technicien d'intervention, responsable technique . . .

Variées, les prestations assurées concernent les contrats de maintenance, la location avec services, la gestion de parc et toutes les activités liées au service. Toutes ces formules font appel à des techniciens spécialisés, capables d'apporter rapidement le service attendu par la clientèle, dans le respect des procédures qualité et de la réglementation relative à la sécurité et à l'environnement. D'une grande polyvalence, autonomes, les techniciens chargés de l'entretien et de la réparation des matériels doivent pouvoir intervenir sur tous les matériels proposés par l'entreprise qui les emploie. Mécanique, hydraulique, électricité, électronique, pneumatique, informatique... les matériels de plus en plus sophistiqués dont ils assurent la maintenance, nécessitent des compétences multiples. Ils exercent leur activité en atelier ou sur site extérieur. Ils doivent être également formés à la conduite en sécurité des matériels pour pouvoir procéder aux essais.

En 2012, année d'Intermat, le Club SEIMAT, a poursuivi ses actions visant à **accroître la visibilité et la promotion des métiers du secteur** en étant présent sur le stand Maintenance Café, confirmant ainsi les rôles clés de la formation et de l'intégration des jeunes dans l'entreprise. Au-delà des actions classiques et reconnues du Club SEIMAT, nous avons poursuivi notre action en direction des élèves de collèges DP3 (en partenariat avec le CISMA et le DLR), permettant de sensibiliser une tranche d'âge aux métiers de la maintenance des matériels ; nous avons accentué nos liens autour de la licence professionnelle conjointement organisée par le lycée Lehec de St Hilaire du Harcouët et l'IUT de Caen permettant, à une septième promotion d'étudiants, d'entreprendre un programme très professionnalisant.

Pour rappel . . . Le SEIMAT représente plus de 70% des entreprises du marché des matériels de BTP avec un effectif de 15 000 personnes (dont 9 000 indirects). Membre de la FICIME – Fédération des Entreprises Internationales de la Mécanique et de l'Electronique – le SEIMAT exerce sa mission de partenaire des échanges internationaux en mettant à la disposition du marché français le meilleur de la technologie mondiale.

Les entreprises du **Club SEIMAT** sont :

Atlas Copco - Ammann France – Bergerat Monnoyeur – Doosan Bobcat – CNH France – IMER France - – JCB SAS – Komatsu – Manitowoc - Putzmeister – Volvo CE- Wacker Neuson

Pour toute information : SEIMAT

Didier Champalle, Secrétaire Général

Tél : 01 44 69 40 79 E-mail : champalle@ficime.fr